



2023/1

Département du Val d'Oise  
Ville de La Frette-sur-Seine

**Conseil Municipal du 28 septembre 2023**  
**Extrait du registre des délibérations**  
**Délibération n° D/2023/53**



Nombre de Conseillers :  
en exercice : 22  
présents : 15  
votants : 21

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit septembre à 20 heures 30,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-deux septembre 2023, s'est réuni à la  
Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT, Maire

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Nathalie JOLLY, André BOURDON, Laurence GUERNE, Patrice JACQUET, Philippe BUIRON, Carole BERGER-JACOB, Steve IDJAKIREN, Bernadette VOOGSGERD, Jean DECROIX, Chimina Kossiva NEGLOKPE, Grégory BENOIT, Christian TETARD, Patrice GOSNET, Alaine HOUREZ,

Étaient régulièrement représentés :

Claudine THIRANOS par Bernadette VOOGSGERD,  
Laurent FOHRER par Patrice JACQUET,  
Julia NOJAC par Nathalie JOLLY,  
Eliane CHIDIACK par Steve IDJAKIREN,  
Brice BRUNET, par Philippe AUDEBERT  
Philippe BARBIER, par André BOURDON

Était absent :

Bruno MELGIES,

Formant la majorité des membres en exercice.

Grégory BENOIT a été élu Secrétaire de Séance

**OBJET : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VALPARISIS – RAPPORT D'ACTIVITES 2022**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 26 juin 2023 prenant acte de la présentation du rapport annuel d'activité de la Communauté d'Agglomération Val Parisis pour 2022,

Vu le rapport annuel d'activité 2022 de la Communauté d'Agglomération Val Parisis transmis pour présentation au Conseil Municipal,

**PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel d'activité de la Communauté d'Agglomération Val Parisis pour l'année 2022.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,



Le Maire

Philippe AUDEBERT

Le Secrétaire de Séance

Grégory BENOIT

Délibération rendue exécutoire du fait de :

- Sa transmission au contrôle de légalité le : 06.10.2023
- Sa publication sur le site internet de la commune le : 06.10.2023.